

Future communauté d'agglomération

« Tarbes Lourdes Pyrénées »

A compter du 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération « Tarbes Lourdes Pyrénées » va voir le jour sur quasiment la moitié du département. Elle sera issue de la fusion de la communauté d'agglomération du Grand Tarbes, des communautés de communes du Pays de Lourdes, du canton d'Ossun, de Bigorre-Adour-Echez, du Montaigu, de Batsurguère, de Gespe Adour Alaric et du syndicat de ramassage scolaire des rives de l'Alaric. Elle comprendra 86 communes. La répartition des sièges sera la suivante :

NOM DE LA COMMUNE	NOMBRE DE SIEGES	NOM DE LA COMMUNE	NOMBRE DE SIEGES
ADE	1	LAGARDE	1
ALLIER	1	LALOUBERE	1
ANGLES (Les)	1	LAMARQUE-PONTACQ	1
ANGOS	1	LANNE	1
ARCIZAC-ADOUR	1	LAYRISSE	1
ARCIZAC-ez-ANGLES	1	LEZIGNAN	1
ARRAYOU-LAHITTE	1	LOUBAJAC	1
ARRODETS-ez-ANGLES	1	LOUCRUP	1
ARTIGUES	1	LOUEY	1
ASPIN-en-LAVEDAN	1	LOURDES	9
AUREILHAN	5	LUGAGNAN	1
AURENSAN	1	LUQUET	1
AVERAN	1	MOMERES	1
AZEREIX	1	MONTIGNAC	1
BARBAZAN-DEBAT	2	ODOS	2
BARLEST	1	OMEX	1
BARRY	1	ORINCLES	1
BARTRES	1	ORLEIX	1
BAZET	1	OSSEN	1
BENAC	1	OSSUN	1
BERBERUST-LIAS	1	OSSUN-ez-ANGLES	1
BERNAC-DEBAT	1	OURDIS-COTDOUSSAN	1
BERNAC-DESSUS	1	OURDAN	1
BORDERES-SUR-L'ECHÉZ	3	OURSBELILLE	1
BOURREAC	1	OUSTE	1
BOURS	1	PAREAC	1
CHEUST	1	PEYROUSE	1
CHIS	1	POUEYFERRE	1
ESCOUBES-POUTS	1	SAINT-CREAC	1
GARDERES	1	SAINT-MARTIN	1
GAYAN	1	SAINT PE-de-BIGORRE	1
GAZOST	1	SALLES-ADOUR	1
GER	1	SARNIGUET	1
GERMS-sur-l'OUSSOUET	1	SARROUILLES	1
GEU	1	SEGUS	1
GEZ-ez-ANGLES	1	SEMEAC	3
HIBARETTE	1	SERE-LANSO	1
HORGUES	1	SERON	1
IBOS	1	SOUES	2
JARRET	1	TARBES	28
JUILLAN	2	VIELLE-ADOUR	1
JULOS	1	VIGER	1
JUNCALAS	1	VISKER	1

Total des délégués : 133. La ville de Tarbes, commune la plus importante, se taille la part du lion avec 28 délégués. Lourdes aura 9 délégués (7 de la majorité et 2 de l'opposition).

EDITORIAL

ENJEUX ET INTÉRÊTS...



Jean-Louis
Toulouse

Vous n'êtes pas dans la coulisse pour voir le théâtre d'ombres qui s'agite autour d'une échéance qui concerne la

moitié du département et pour laquelle, pourtant, vous ne serez pas directement sollicités. Il s'agit de la mise en place et en œuvre (encore que ça, on verra plus tard, bien plus tard si l'on se réfère à l'exemple des nouvelles régions bien loin de rendre tout ce que le législateur en attendait...) de la future grande agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées qui prendra son envol au début de l'année à venir. Au départ, c'était conçu comme une communauté de communes, mais à l'arrivée, c'est tout sauf une communauté de destins puisqu'elle va voir le jour sur fonds d'intérêts locaux, politiques ou personnels. Ainsi, avons-nous déjà une division entre les représentants de la ruralité qui entendent bien défendre leur voix face au duo Tarbes-Lourdes. S'y ajoute une rivalité politique droite-gauche où l'intérêt général passe au second plan. Et enfin, comme il y aura aussi cumul des rémunérations avec celui des mandats, beaucoup en veulent !